

C.S.F.V. octobre 2026

Protection des données

Document à signer

par les étudiant-e-s

et les intervenants

Document contractuel intégré au contrat d'écolage

Établissement : Centre de soins et de formation Veillon pour thérapeutes et naturopathes (C.S.F.V. - Lausanne)

Cadre légal : Nouvelle Loi fédérale suisse sur la protection des données (nLPD - RS 235.1) | Norme eduQua:2021 (Critère A 6.4)

1. IDENTITÉ DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Le responsable du traitement des données personnelles collectées dans le cadre de l'inscription, de la gestion administrative, de l'enseignement et de la certification au C.S.F.V. est :

- **Organisme :** Centre de soins et de formation Veillon, formation pour thérapeutes et naturopathes (C.S.F.V.)
- **Siège social :** route de Berne 11 BP 43 Lausanne, Vd, Suisse
- **Représentante légale / Déléguée à la protection des données :** Fondatrice : Mme Anne Deliyabnidis-Veillon
- **Contact LPD / Données personnelles :** anne@csfv.ch

2. NATURE DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES

Dans le cadre du contrat d'écolage et du suivi des formations (Modules M1, M3, M4, M5 et préparations au Diplôme Fédéral), le C.S.F.V. collecte et traite les catégories de données suivantes :

1. **Données d'identification et de contact :** Nom, prénom, date de naissance, situation familiales, numéro AVS, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone.
2. **Données administratives et financières :** historique de facturation, modalités et échéanciers de paiement, contrats signés.

3. **Données académiques et pédagogiques** : Titres et diplômes antérieurs, relevés de notes, feuilles de présence, résultats d'examens, évaluations d'intervenants, attestation de réussite.
4. **Données de santé et données sensibles (cadre restreint)** : justificatifs médicaux d'absence, cas cliniques et anamnèses de démonstration (anonymisées) manipulés dans le cadre strict des travaux pratiques du Cycle 3.

3. FINALITÉS ET BASES LÉGALES DU TRAITEMENT

Le traitement de vos données repose sur l'exécution du contrat d'écolage (Art. 6 al. 2 nLPD) ainsi que sur le respect d'obligations légales et d'accréditation (eduQua, OrTra MA, ASCA, RME, APTN). Les finalités sont les suivantes :

- **Gestion administrative et contractuelle** : Traitement des admissions, établissement des contrats, facturation et gestion du recouvrement.
- **Suivi pédagogique et académique** : Organisation des cours, contrôle des présences, correction des épreuves, délivrance des attestations officielles.
- **Accréditation et contrôle qualité** : Preuves d'audit de conformité réglementaire (eduQua, ASCA, RME, OrTra) d'enregistrement des thérapeutes).
- **Communication et information** : Envoi d'informations sur les cours, ajustements d'horaires et actualités de l'école (avec option de désinscription pour les communications non strictement contractuelles).

4. SÉCURITÉ, HÉBERGEMENT ET TRANSFERT DES DONNÉES

- **Hébergement suisse** : L'ensemble de vos données actuellement sous forme de documents papier seront informatisées et stockées sur des serveurs sécurisés situés exclusivement en Suisse.
- **Accès restreint** : L'accès à vos données est strictement limité à la direction du C.S.F.V., et au secrétariat administratif.
- **Non-commercialisation** : Le C.S.F.V. s'interdit formellement de vendre, louer ou céder vos données personnelles à des tiers à des fins commerciales ou publicitaires.
- **Communication à des tiers autorisés** : Les données peuvent être transmises uniquement aux organismes d'accréditation (ex. OrTra MA, ASCA, RME) ou aux autorités légales cantonales/fédérales sur requête officielle ou pour la validation des équivalences de diplômes.

5. DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES

Conformément aux exigences légales d'archivage comptable et de traçabilité des titres délivrés :

Type de données	Durée de conservation	Justification légale / Qualité
Dossier académique & Certificats	Conservation permanente (archivage sécurisé)	Preuve de délivrance des diplômes pour vérifications ultérieures des étudiants/employeurs.
Données comptables & Contrats	10 ans après la fin du contrat d'écologie	Obligation légale du Code des Obligations suisse (Art. 958f CO).

6. DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES (ART. 25 ET SUIVANTS nLPD)

En tant qu'étudiant, candidat ou cocontractant du C.S.F.V., vous disposez des droits suivants concernant vos données personnelles :

- **Droit d'accès** : Obtenir la confirmation que des données vous concernant sont traitées et en recevoir une copie.
- **Droit de rectification** : Demander la correction de données inexacts ou incomplètes.
- **Droit à l'effacement ("Droit à l'oubli")** : Demander la suppression de vos données, sous réserve des obligations légales de conservation (ex. pièces comptables, archivage des certificats).
- **Droit de restriction et d'opposition** : S'opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes ou retirer votre consentement pour les envois d'informations non essentielles.

Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser une demande écrite accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité à la Direction du C.S.F.V.

7. CLAUSE D'ACCEPTATION CONTRACTUELLE (À insérer au bas du contrat d'écologie)

Etudiant-e / SIGNATAIRE : *"En signant le présent contrat d'écologie, je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de Confidentialité et des Mentions Légales LPD du C.S.F.V. J'autorise expressément le C.S.F.V. à traiter mes données personnelles pour l'exécution de ma formation, mon suivi académique et les formalités d'accréditation relatives aux modules M1 à M5."*

Nom et Prénom de l'Etudiant-e

Lieu et Date : Fait à Lausanne, le ____ / ____ / 202__

Signature :
